

Création d'entreprise

L'étude de votre projet est l'une des **étapes essentielles et déterminantes pour sa réussite**. Avant d'élaborer le business model de votre future entreprise, nos experts cherchent à cibler vos besoins et à comprendre votre approche. Avec notre équipe, **nous déterminons vos attentes et priorités liées à la création de votre entreprise**, et au travers de votre business. Enfin, ils étudieront la faisabilité de votre projet.

La rédaction du business plan est une étape incontournable. Il est destiné à formaliser votre projet de création. Cette déclinaison chiffrée et opérationnelle du business model est un outil indispensable pour convaincre vos futurs investisseurs et partenaires économiques. Dans cette continuité, nos conseillers vous accompagnent à l'obtention de financements depuis leurs recherches jusqu'à la négociation auprès des investisseurs concernés.

SARL, SAS, RSI, EURL, Auto-entrepreneur, URSSAF, CFE, IS, TVA, CVAE, TNS... Ces acronymes vous interpellent ou pire vous angoissent ? Notre mission est aussi de vous faire comprendre simplement les options qui se présentent à vous pour vous faire prendre la meilleure décision.

Nos conseillers vous guident vers les statuts qui s'adaptent au mieux à votre projet, votre activité, vos ambitions.

Les formalités, la rédaction des statuts, le dépôt du dossier, notre équipe s'en charge ! Vous n'avez plus qu'à attendre votre K-bis.

La création de votre entreprise n'est que la première étape, et le plus important est de rendre pérenne votre activité. Les entreprises accompagnées sont plus performantes que celles qui sont isolées. Nous sommes à vos côtés pour assurer le suivi.

Vous souhaitez nous faire part de votre projet ou échanger sur

des missions spécifiques ? [Nous](#) sommes à votre écoute !
Ecrivez-nous un petit mot, nous répondrons à toutes vos
interrogations.

En partenariat avec [Peelot](#) et [SEF Patrimoine](#)